

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

 Distr.
 GÉNÉRALE
 A/37/115
 S/14903 ✓
 12 mars 1982
 FRANÇAIS
 ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-septième session

Point 25 de la liste préliminaire^x

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSÉQUENCES

POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

MAR 15 1982

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-septième année

UN/DA COLLECTION

Lettre datée du 11 mars 1982, adressée au Secrétaire général par le
 Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations
 Unies

Comme suite à ma lettre du 22 décembre 1981 (A/37/56-S/14814), j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur de nouvelles violations de l'espace aérien et du territoire pakistanais, perpétrées par l'Afghanistan entre le 20 décembre 1981 et le 23 février 1982. On citera, parmi d'autres, les faits suivants :

- 1) Entre le 20 décembre 1981 et le 23 février 1982, des hélicoptères et des avions afghans ont violé treize fois l'espace aérien pakistanais au-dessus de la province de la frontière Nord-Ouest et de la province du Baloutchistan. Ces hélicoptères et avions ont, à maintes reprises, pénétré de plusieurs kilomètres à l'intérieur de l'espace aérien pakistanais;
- 2) Le 5 janvier 1982, à 10 h 20, des éléments de l'armée afghane se trouvant au poste de Vesh, vis-à-vis de Chaman, ont tiré deux salves de mitrailleuse en direction du Pakistan, blessant ainsi légèrement un civil. Plus tard, deux soldats afghans armés ont pénétré d'une cinquantaine de mètres à l'intérieur du territoire pakistanais mais ont regagné leur position au bout de quelques minutes;
- 3) Les 1er et 23 janvier ainsi que le 3 février 1982, des obus d'artillerie ont été tirés en direction du territoire pakistanais à partir du territoire afghan.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de la liste préliminaire, et comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Pakistan auprès
 de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Niaz A. NAIK